

Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1010 Bruxelles , le 10 Jan 2003
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Monsieur Jacques LEFERE
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: / Document de référence interréseaux

Objet : Document de référence interréseaux (convention) - Régime I

----- Unité de formation : COMPETENCES LOGISTIQUES (CONVENTION:C.P.N.A.E.)
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION
Code Référence : 715913U21V1
Domaine : 701 Economie-SE:gestion, comptabilité, fiscalité, finances...

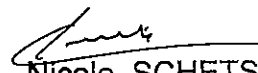
Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le document de référence relatif à l'unité de formation
mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

Julien Laermans


Nicole SCHETS
Directrice

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

COMPETENCES LOGISTIQUES
(Convention : C.P.N.A.E.)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE : 71 59 13 U 21 V 1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 701
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX
APPROUVE LE 12 DECEMBRE 2002

COMPETENCES LOGISTIQUES (Convention : C.P.N.A.E.)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de :

- comprendre les origines et justifications du concept logistique ;
- décrire les fonctions assumées par la logistique dans les secteurs du commerce de gros et de la distribution.

En outre, elle doit viser à sensibiliser l'étudiant aux rôles et à l'importance du maillon (achats/approvisionnements, qualité de service/coûts, gestion de stocks) de la chaîne logistique et plus particulièrement lui permettre

- de décrire les missions et responsabilités de la fonction ;
- de comprendre son mode de fonctionnement ;
- d'aborder les principes d'organisation de la gestion des stocks ;
- de mesurer les performances des fournisseurs (respect des délais, des prix, des quantités, de la qualité, etc.).

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

L'étudiant sera capable de:

1.1. EN FRANCAIS

Lire et comprendre un texte d'un niveau de langue courante, plus précisément:

- lire mentalement à une vitesse supérieure à celle de la parole (plus ou moins 9000 mots par heure);
- répondre à des questions de compréhension:

- ◆ répondre à ce qui est demandé;
- ◆ retrouver rapidement une information;
- ◆ citer les références du texte.

S'exprimer oralement

Choisir un niveau de langue approprié à la situation de communication pour:

- demander des explications;
- répondre à ce qui est demandé;
- répéter fidèlement une information;
- donner des explications.

S'exprimer par écrit

Ecrire (sous la dictée) un texte de niveau de langue courante d'au moins vingt lignes:

- avec une orthographe correcte;
- avec une ponctuation cohérente;
- en coupant correctement les mots;
- en disposant le texte en paragraphes.

1.2. EN MATHÉMATIQUE

- transformer des formules en isolant un élément dans une égalité;
- factoriser des expressions dans des cas élémentaires mais non triviaux;
- appliquer les règles de calcul sur les puissances naturelles (puissance d'un produit, d'un quotient, d'une puissance) et les radicaux d'indice deux (racine carrée d'un produit, d'un quotient, d'une puissance);
- utiliser une calculatrice pour effectuer des calculs complexes comprenant des fractions, des pourcentages, des nombres négatifs et décimaux;
- résoudre une équation, une inéquation du premier degré à une inconnue.

Titres pouvant en tenir lieu :

Certificat de l'enseignement secondaire inférieur ou certificat de l'enseignement secondaire du deuxième degré.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITÉ DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
logistique	CT	B	40
3.2. Part d'autonomie			00
Total des périodes			40

4. PROGRAMME

En fin d'unité de formation, l'étudiant sera capable de :

- s'approprier les concepts de base des notions essentielles telles que la chaîne logistique et le processus logistique dans les secteurs du commerce de gros et de la distribution ;

définir le rôle et l'importance du maillon (achats/approvisionnements, qualité de service/coûts, gestion de stocks) de la chaîne logistique et plus particulièrement lui permettre

- de décrire les missions et responsabilités de la fonction ;
- d'appréhender son mode de fonctionnement ;
- d'aborder les principes d'organisation de la gestion des stocks ;
- de mesurer les performances des fournisseurs (respect des délais, des prix, des quantités, de la qualité, etc.).

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra, à partir d'une situation concrète simple qui lui est proposée, prouver qu'il est capable :

- de définir le concept logistique et ses différentes composantes ;
- de situer la fonction logistique dans les secteurs du commerce de gros et de la distribution ;
- de définir la fonction achats/approvisionnement et ses composants (gestion de stocks, marketing), la situer dans les secteurs du commerce de gros et de la distribution et percevoir son importance relative dans le concept de la logistique.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- de l'argumentation développée ;
- du choix judicieux et de la cohérence de la (des) solution(s) préconisée(s) ;
- de l'utilisation appropriée du vocabulaire spécifique.

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS.

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra apporter la preuve d'une expérience actualisée dans le domaine de la logistique.